

États financiers intermédiaires

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2023

Fonds canadien à versement fixe imaxx



FIERACAPITAL

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de la situation financière

(non-audité)

| | Au 30 juin 2023 \$ | Au 31 décembre 2022 \$ |
|---|-----------------------------|---------------------------------|
| Actif | | |
| Actifs courants | | |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net | 207 425 539 | 202 545 984 |
| Contrats de change à terme à la juste valeur | 149 421 | 403 809 |
| Trésorerie | 108 337 | 147 516 |
| Montants à recevoir du gestionnaire | note 6 79 023 | 56 310 |
| Montants à recevoir sur la vente de placements | 815 901 | — |
| Intérêts à recevoir | 303 253 | 288 446 |
| Dividendes à recevoir | 209 122 | 140 675 |
| Autres montants à recevoir | 335 446 | 297 965 |
| Total de l'actif | 209 426 042 | 203 880 705 |
| Passif | | |
| Passifs courants | | |
| Contrats de change à terme à la juste valeur | 142 | 8 632 |
| Rachats à payer | 9 914 | 301 999 |
| Achats de placements à payer | 812 692 | — |
| Frais de gestion à payer | note 6 232 510 | 140 392 |
| Charges à payer | note 6 59 674 | 63 365 |
| Total du passif | 1 114 932 | 514 388 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 208 311 110 | 203 366 317 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | |
| Catégorie A0 | 1 684 267 | 1 707 351 |
| Catégorie A2 | 42 001 208 | 44 555 837 |
| Catégorie A3 | 257 850 | 244 455 |
| Catégorie A5 | 11 861 311 | 11 793 714 |
| Catégorie F0 | 177 791 | 168 648 |
| Catégorie F2 | 2 203 691 | 2 181 937 |
| Catégorie F5 | 710 841 | 650 031 |
| Catégorie O | 149 414 151 | 142 064 344 |
| | 208 311 110 | 203 366 317 |
| Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie | | |
| | note 4 | |
| Catégorie A0 | 124 729 | 135 276 |
| Catégorie A2 | 5 623 867 | 6 281 150 |
| Catégorie A3 | 23 087 | 23 036 |
| Catégorie A5 | 1 293 508 | 1 331 826 |
| Catégorie F0 | 12 024 | 12 276 |
| Catégorie F2 | 250 076 | 262 813 |
| Catégorie F5 | 68 244 | 65 233 |
| Catégorie O | 10 228 079 | 10 529 560 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie | | |
| Catégorie A0 | 13,50 | 12,62 |
| Catégorie A2 | 7,47 | 7,09 |
| Catégorie A3 | 11,17 | 10,61 |
| Catégorie A5 | 9,17 | 8,86 |
| Catégorie F0 | 14,79 | 13,74 |
| Catégorie F2 | 8,81 | 8,30 |
| Catégorie F5 | 10,42 | 9,96 |
| Catégorie O | 14,61 | 13,49 |

Signé pour le compte de
Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds



Lucas Pontillo, Directeur exécutif et
Chef de la direction financière mondiale



Jean-Guy Desjardins, Président du
conseil et Chef de la direction

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États du résultat global

(non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

| | 2023 \$ | 2022 \$ |
|--|-----------------------------|---------------------|
| Revenus | | |
| Intérêts à distribuer | 750 807 | 681 420 |
| Dividendes | 1 688 938 | 1 500 238 |
| Gain (perte) net réalisé sur les devises | 40 860 | 5 812 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises | (55 187) | 17 421 |
| Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés | | |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements | 5 774 264 | 3 627 878 |
| Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme | 1 178 111 | 66 909 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements | 7 332 485 | (29 006 972) |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme | (245 898) | (1 233 313) |
| Autres revenus | 26 335 | 600 |
| Total des revenus (pertes) | 16 490 715 | (24 340 007) |
| Charges | | |
| Frais de gestion | note 5 note 6 574 385 | 727 996 |
| Droits de garde | 111 498 | 108 822 |
| Honoraires d'audit | 22 490 | 14 345 |
| Frais juridiques | 21 835 | 3 493 |
| Frais de communication aux porteurs de parts | 25 493 | 17 913 |
| Frais de comptabilité de fonds | note 6 6 269 | 11 506 |
| Honoraires du fiduciaire | 6 269 | 3 282 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 12 466 | 9 805 |
| Charge d'intérêts | 481 | 4 |
| Retenues d'impôts | 30 573 | 30 055 |
| Coûts de transactions | 15 268 | 3 629 |
| Taxe de vente harmonisée | 50 270 | 64 520 |
| Frais d'administration | 26 866 | 22 013 |
| Total des charges | 904 163 | 1 017 383 |
| Revenu net de placement avant abandons et absorptions | 15 586 552 | (25 357 390) |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | note 6 166 676 | 124 317 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 15 753 228 | (25 233 073) |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | |
| Catégorie A0 | 115 184 | (217 282) |
| Catégorie A2 | 2 979 806 | (6 638 929) |
| Catégorie A3 | 16 985 | (31 281) |
| Catégorie A5 | 807 725 | (1 972 965) |
| Catégorie F0 | 12 685 | (22 525) |
| Catégorie F2 | 162 359 | (247 381) |
| Catégorie F5 | 50 514 | (70 445) |
| Catégorie O | 11 607 970 | (16 032 265) |
| | 15 753 228 | (25 233 073) |
| Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période par classe | | |
| Catégorie A0 | 128 008 | 139 998 |
| Catégorie A2 | 5 944 210 | 7 447 713 |
| Catégorie A3 | 23 047 | 23 370 |
| Catégorie A5 | 1 310 608 | 1 746 600 |
| Catégorie F0 | 11 998 | 14 085 |
| Catégorie F2 | 255 235 | 240 265 |
| Catégorie F5 | 66 913 | 52 767 |
| Catégorie O | 10 389 861 | 10 959 859 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie | | |
| Catégorie A0 | 0,90 | (1,55) |
| Catégorie A2 | 0,50 | (0,89) |
| Catégorie A3 | 0,74 | (1,34) |
| Catégorie A5 | 0,62 | (1,13) |
| Catégorie F0 | 1,06 | (1,60) |
| Catégorie F2 | 0,64 | (1,03) |
| Catégorie F5 | 0,75 | (1,34) |
| Catégorie O | 1,12 | (1,46) |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
|---|------------------|-----------|--------------------|--------------|
| | Catégorie A0 | | Catégorie A2 | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 1 707 351 | 1 996 731 | 44 555 837 | 62 090 280 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 115 184 | (217 282) | 2 979 806 | (6 638 929) |
| Transactions sur parts rachetables | note 4 | | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | — | 18 068 | 160 858 | 617 520 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | — | — | 586 960 | 723 923 |
| Rachat de parts rachetables | (138 268) | (132 585) | (5 571 858) | (7 683 294) |
| | (138 268) | (114 517) | (4 824 040) | (6 341 851) |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | note 4 | | | |
| Revenu net de placement | — | — | 710 395 | 890 315 |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (23 084) | (331 799) | (2 554 629) | (13 871 095) |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 1 684 267 | 1 664 932 | 42 001 208 | 48 219 185 |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | Catégorie A3 | | Catégorie A5 | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 244 455 | 281 043 | 11 793 714 | 18 983 225 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 16 985 | (31 281) | 807 725 | (1 972 965) |
| Transactions sur parts rachetables | note 4 | | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | — | — | 40 368 | 440 604 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 1 244 | 1 254 | 190 647 | 270 677 |
| Rachat de parts rachetables | (686) | (7 259) | (579 037) | (2 652 517) |
| | 558 | (6 005) | (348 022) | (1 941 236) |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | note 4 | | | |
| Revenu net de placement | 4 148 | 4 210 | 392 106 | 523 687 |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 13 395 | (41 496) | 67 597 | (4 437 888) |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 257 850 | 239 547 | 11 861 311 | 14 545 337 |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | Catégorie F0 | | Catégorie F2 | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 168 648 | 222 650 | 2 181 937 | 1 734 884 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 685 | (22 525) | 162 359 | (247 381) |
| Transactions sur parts rachetables | note 4 | | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 11 826 | — | — | 1 100 872 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | — | — | 24 473 | 24 812 |
| Rachat de parts rachetables | (15 368) | (28 273) | (134 535) | (135 973) |
| | (3 542) | (28 273) | (110 062) | 989 711 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | note 4 | | | |
| Revenu net de placement | — | — | 30 543 | 28 222 |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 9 143 | (50 798) | 21 754 | 714 108 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 177 791 | 171 852 | 2 203 691 | 2 448 992 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

(non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
|---|----------------|-----------|--------------------|--------------|
| | Catégorie F5 | | Catégorie O | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 650 031 | 176 156 | 142 064 344 | 157 719 622 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 50 514 | (70 445) | 11 607 970 | (16 032 265) |
| Transactions sur parts rachetables | note 4 | | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 21 107 | 938 270 | 2 008 546 | 2 626 961 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 10 678 | 5 942 | — | — |
| Rachat de parts rachetables | (1 390) | (309 353) | (6 266 709) | (6 281 980) |
| | 30 395 | 634 859 | (4 258 163) | (3 655 019) |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | note 4 | | | |
| Revenu net de placement | 20 099 | 14 908 | — | — |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 60 810 | 549 506 | 7 349 807 | (19 687 284) |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 710 841 | 725 662 | 149 414 151 | 138 032 338 |
| | | | 2023 | 2022 |
| | | | \$ | Total |
| | | | | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | | | 203 366 317 | 243 204 591 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | | 15 753 228 | (25 233 073) |
| Transactions sur parts rachetables | note 4 | | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | | 2 242 705 | 5 742 295 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | | | 814 002 | 1 026 608 |
| Rachat de parts rachetables | | | (12 707 851) | (17 231 234) |
| | | | (9 651 144) | (10 462 331) |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | note 4 | | | |
| Revenu net de placement | | | 1 157 291 | 1 461 342 |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | | 4 944 793 | (37 156 746) |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | | | 208 311 110 | 206 047 845 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Tableaux des flux de trésorerie

(non-audité)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

| | 2023 \$ | 2022 \$ |
|--|---------------------|---------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 15 753 228 | (25 233 073) |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises | 55 187 | (17 421) |
| Perte (gain) net réalisé sur les placements | (5 774 264) | (3 627 878) |
| Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme | (1 178 111) | (66 909) |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements | (7 332 485) | 29 006 972 |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme | 245 898 | 1 233 313 |
| Achats de placements | (36 994 290) | (23 749 625) |
| Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements | 46 396 384 | 35 508 887 |
| Montants à recevoir du gestionnaire | (22 713) | (19 694) |
| Intérêts à recevoir | (14 807) | (31 034) |
| Dividendes à recevoir | (68 447) | (10 007) |
| Autres montants à recevoir | (37 481) | (47 279) |
| Frais de gestion à payer | 92 118 | 90 876 |
| Charges à payer | (3 691) | 10 239 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 11 116 526 | 13 047 367 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (343 289) | (434 734) |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 2 242 706 | 5 744 245 |
| Rachat de parts rachetables | (12 999 935) | (17 375 516) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (11 100 518) | (12 066 005) |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises | (55 187) | 17 421 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie | (39 179) | 998 783 |
| Trésorerie (Dette bancaire) à l'ouverture de la période | 147 516 | 208 481 |
| Trésorerie (Dette bancaire) à la clôture de la période | 108 337 | 1 207 264 |
| Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts | 705 427 | 620 331 |
| Intérêts payés | 481 | 4 |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts | 1 589 918 | 1 460 176 |
| Dividendes payés, déduction faite des retenues d'impôts | (30 573) | (30 055) |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille

(non audité)

Au 30 juin 2023

| | Date d'échéance | Taux du coupon | Nombre d'actions / parts / valeur nominale | Coût moyen \$ | Juste valeur \$ | Pourcentage de la valeur de l'actif net % |
|---|-------------------------------|-------------------|---|---------------------|-----------------------|--|
| Titres du marché monétaire | | | | | | |
| Titres du marché monétaire canadiens | | | | | | |
| Bons du Trésor canadiens | | | | | | |
| Bon du Trésor canadien | 6 juillet 2023 | 4,626 % | 200 000 | 198 944 | 198 944 | |
| Bon du Trésor canadien | 3 août 2023 | 4,777 % | 230 000 | 228 951 | 228 951 | |
| Bon du Trésor canadien | 17 août 2023 | 4,826 % | 1 275 000 | 1 265 463 | 1 265 463 | |
| Total des titres du marché monétaire canadiens | | | | 1 693 358 | 1 693 358 | 0,8 |
| Total des titres du marché monétaire | | | | 1 693 358 | 1 693 358 | 0,8 |
| Obligations et débetures | | | | | | |
| Obligations et débetures canadiennes | | | | | | |
| Fédérales | | | | | | |
| Obligation du gouvernement du Canada | 1 ^{er} juin 2031 | 1,500 % | 1 882 000 | 1 696 185 | 1 642 395 | |
| Obligation du gouvernement du Canada | 1 ^{er} décembre 2048 | 2,750 % | 1 072 000 | 1 342 942 | 1 001 127 | |
| Obligation du gouvernement du Canada | 1 ^{er} décembre 2053 | 1,750 % | 4 253 000 | 3 132 837 | 3 138 973 | |
| | | | | 6 171 964 | 5 782 495 | 2,8 |
| Provinciales | | | | | | |
| Province de l'Alberta | 1 ^{er} juin 2050 | 3,100 % | 1 000 000 | 1 152 700 | 836 078 | |
| Province du Manitoba | 5 septembre 2048 | 3,400 % | 372 000 | 436 356 | 325 381 | |
| | | | | 1 589 056 | 1 161 459 | 0,6 |
| Obligations de sociétés | | | | | | |
| 407 International Inc. | 8 mars 2049 | 3,670 % | 391 000 | 457 579 | 334 289 | |
| AIMCo Realty Investors LP | 1 ^{er} juin 2029 | 2,712 % | 1 200 000 | 1 210 479 | 1 059 679 | |
| BCI QuadReal Realty | 24 juillet 2030 | 1,747 % | 400 000 | 400 000 | 323 024 | |
| Administration aéroportuaire de Calgary | 7 octobre 2041 | 3,454 % | 390 000 | 390 000 | 331 877 | |
| Immobilier Canadien de Base S.E.C. | 2 mars 2027 | 3,299 % | 1 650 000 | 1 650 000 | 1 503 454 | |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 28 juillet 2082 | 7,150 % | 330 000 | 329 383 | 320 640 | |
| Banque canadienne de l'Ouest | 16 décembre 2027 | 1,818 % | 500 000 | 426 205 | 424 652 | |
| Chip Mortgage Trust | 15 décembre 2025 | 1,738 % | 1 203 000 | 1 203 000 | 1 080 585 | |
| Co-Operators Financial Services Ltd. | 13 mai 2030 | 3,327 % | 1 220 000 | 1 143 415 | 1 036 289 | |
| CU Inc. | 14 septembre 2052 | 4,773 % | 465 000 | 465 000 | 473 747 | |
| Dollarama Inc. | 26 avril 2030 | 5,165 % | 442 000 | 442 000 | 445 594 | |
| Enbridge Gas Inc. | 1 ^{er} avril 2050 | 3,650 % | 542 000 | 540 824 | 457 133 | |
| Enbridge Inc. | 21 septembre 2033 | 3,100 % | 93 000 | 92 843 | 77 201 | |
| Enbridge Inc. | 19 janvier 2082 | 5,000 % | 227 000 | 227 000 | 189 605 | |
| ENMAX Corp. | 5 juin 2028 | 3,836 % | 513 000 | 513 000 | 480 712 | |
| Banque Équitable | 2 mars 2026 | 3,362 % | 940 000 | 928 821 | 872 955 | |
| Fédération des caisses Desjardins du Québec | 28 mai 2031 | 1,992 % | 130 000 | 114 293 | 116 156 | |
| FortisBC Energy Inc. | 2 octobre 2037 | 6,000 % | 670 000 | 906 731 | 762 532 | |
| Hydro One Inc. | 27 janvier 2033 | 4,160 % | 600 000 | 599 904 | 582 622 | |
| iA Société financière inc. | 20 juin 2033 | 4,160 % | 395 000 | 395 000 | 395 908 | |
| Société financière IGM inc. | 26 mai 2053 | 5,426 % | 413 000 | 413 000 | 434 882 | |
| Independent Order of Foresters | 15 octobre 2035 | 2,885 % | 435 000 | 435 000 | 355 816 | |
| Intact Corporation financière | 31 mars 2081 | 4,125 % | 408 000 | 408 000 | 348 274 | |
| Liberty Utilities Canada LP | 14 février 2050 | 3,315 % | 305 000 | 305 000 | 227 877 | |
| Les Compagnies Loblaw limitée | 13 septembre 2052 | 5,336 % | 816 000 | 883 736 | 854 200 | |
| MCAP Commercial LP | 25 août 2025 | 3,743 % | 825 000 | 833 530 | 772 450 | |
| Metro inc. | 7 février 2033 | 4,657 % | 575 000 | 575 000 | 563 806 | |
| Pembina Pipeline Corp. | 1 ^{er} février 2030 | 3,310 % | 679 000 | 719 550 | 605 472 | |
| Pembina Pipeline Corp. | 10 décembre 2051 | 4,490 % | 564 000 | 564 000 | 470 766 | |
| Reliance LP | 1 ^{er} décembre 2027 | 2,680 % | 640 000 | 576 186 | 566 675 | |
| Rogers Communications Inc. | 9 novembre 2039 | 6,750 % | 434 000 | 589 420 | 480 784 | |
| Rogers Communications Inc. | 15 avril 2052 | 5,250 % | 1 300 000 | 1 293 279 | 1 224 265 | |
| Banque Royale du Canada | 24 février 2081 | 4,000 % | 396 000 | 396 000 | 350 623 | |
| Fonds de placement immobilier SmartCentres | 11 décembre 2030 | 3,648 % | 250 000 | 259 825 | 215 827 | |

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

(non audité)

Au 30 juin 2023

| | Date d'échéance | Taux du coupon | Nombre d'actions / parts / valeur nominale | Coût moyen \$ | Juste valeur \$ | Pourcentage de la valeur de l'actif net % |
|---|--------------------|-------------------|---|---------------------|-----------------------|--|
| Obligations de sociétés (suite) | | | | | | |
| Financière Sun Life inc. | 30 juin 2081 | 3,600 % | 1 000 000 | 1 000 000 | 745 463 | |
| TELUS Corp. | 15 novembre 2032 | 5,250 % | 400 000 | 398 692 | 401 510 | |
| Groupe TMX Limitée | 12 février 2031 | 2,016 % | 1 000 000 | 1 000 000 | 815 817 | |
| Banque Toronto-Dominion | 11 septembre 2028 | 1,896 % | 940 000 | 775 462 | 807 164 | |
| | | | | 23 861 157 | 21 510 325 | 10,3 |
| Total des obligations et débetures canadiennes | | | | 31 622 177 | 28 454 279 | 13,7 |
| Obligations et débetures américaines | | | | | | |
| Obligations de sociétés | | | | | | |
| Athene Global Funding | 9 juin 2028 | 2,470 % | 421 000 | 417 712 | 359 638 | |
| Prologis, L.P. | 15 janvier 2031 | 5,250 % | 400 000 | 399 820 | 399 411 | |
| Total des obligations et débetures américaines | | | | 817 532 | 759 049 | 0,4 |
| Total des obligations et débetures | | | | 32 439 709 | 29 213 328 | 14,1 |
| Actions | | | | | | |
| Actions ordinaires | | | | | | |
| Actions ordinaires canadiennes | | | | | | |
| Biens de consommation discrétionnaire | | | | | | |
| Dollarama Inc. | | | 81 007 | 4 530 264 | 7 267 948 | |
| Restaurant Brands International Inc. | | | 38 855 | 3 511 573 | 3 990 797 | |
| | | | | 8 041 837 | 11 258 745 | 5,4 |
| Biens de consommation de base | | | | | | |
| Alimentation Couche-Tard, inc. | | | 68 923 | 3 045 287 | 4 681 939 | |
| Les Compagnies Loblaw limitée | | | 35 965 | 3 271 076 | 4 361 835 | |
| Metro inc. | | | 88 240 | 4 981 299 | 6 602 117 | |
| | | | | 11 297 662 | 15 645 891 | 7,5 |
| Services financiers | | | | | | |
| Banque de Montréal | | | 39 586 | 3 705 028 | 4 736 069 | |
| Brookfield Corp. | | | 7 832 | 227 115 | 349 307 | |
| Intact Corporation financière | | | 32 243 | 4 607 686 | 6 594 983 | |
| Banque Nationale du Canada | | | 50 897 | 3 141 413 | 5 023 534 | |
| Banque Royale du Canada | | | 48 056 | 3 703 155 | 6 080 045 | |
| Groupe TMX Limitée | | | 216 730 | 5 389 764 | 6 460 721 | |
| Banque Toronto-Dominion | | | 65 742 | 3 265 709 | 5 398 076 | |
| | | | | 24 039 870 | 34 642 735 | 16,5 |
| Produits industriels | | | | | | |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | | | 41 941 | 4 364 386 | 6 728 175 | |
| Canadian Pacific Kansas City Ltd. | | | 76 049 | 4 955 648 | 8 137 242 | |
| Thomson Reuters Corp. | | | 36 626 | 3 418 057 | 6 550 926 | |
| Toromont Industries Ltd. | | | 60 106 | 3 794 986 | 6 541 336 | |
| Waste Connections Inc. | | | 23 784 | 2 486 016 | 4 503 025 | |
| | | | | 19 019 093 | 32 460 704 | 15,6 |
| Technologies de l'information | | | | | | |
| CGI Inc. | | | 44 508 | 4 835 366 | 6 217 768 | |
| Constellation Software Inc. | | | 3 555 | 4 527 190 | 9 757 621 | |
| Topicus.com Inc. | | | 6 941 | 1 | 754 140 | |
| | | | | 9 362 557 | 16 729 529 | 8,0 |
| Matériaux | | | | | | |
| CCL Industries Inc. | | | 57 002 | 3 375 658 | 3 711 970 | |
| Winpak Ltd. | | | 12 744 | 576 838 | 525 180 | |
| | | | | 3 952 496 | 4 237 150 | 2,0 |

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

(non audité)

Au 30 juin 2023

| | Date d'échéance | Taux du coupon | Nombre d'actions / parts / valeur nominale | Coût moyen \$ | Juste valeur \$ | Pourcentage de la valeur de l'actif net % |
|---|--------------------|-------------------|---|---------------------|-----------------------|--|
| Médias | | | | | | |
| Québecor inc | | | 22 707 | 682 166 | 741 384 | |
| TELUS Corp. | | | 177 800 | 4 899 674 | 4 583 684 | |
| | | | | 5 581 840 | 5 325 068 | 2,6 |
| Total des actions ordinaires canadiennes | | | | 81 295 355 | 120 299 822 | 57,6 |
| Actions ordinaires américaines | | | | | | |
| Biens de consommation discrétionnaire | | | | | | |
| McDonald's Corp. | | | 13 054 | 3 378 005 | 5 154 613 | |
| TJX Cos Inc. | | | 47 525 | 3 099 506 | 5 332 193 | |
| | | | | 6 477 511 | 10 486 806 | 5,0 |
| Biens de consommation de base | | | | | | |
| Costco Wholesale Corp. | | | 11 512 | 3 818 441 | 8 201 225 | 3,9 |
| Services financiers | | | | | | |
| FactSet Research Systems Inc. | | | 9 950 | 3 697 027 | 5 275 059 | |
| Moody's Corp. | | | 3 380 | 1 521 011 | 1 555 197 | |
| | | | | 5 218 038 | 6 830 256 | 3,3 |
| Soins de santé | | | | | | |
| Danaher Corp. | | | 9 413 | 1 765 977 | 2 989 361 | 1,4 |
| Technologies de l'information | | | | | | |
| Mastercard Inc. | | | 8 825 | 3 299 066 | 4 592 802 | |
| Visa Inc. | | | 12 896 | 2 647 714 | 4 052 483 | |
| | | | | 5 946 780 | 8 645 285 | 4,2 |
| Total des actions ordinaires américaines | | | | 23 226 747 | 37 152 933 | 17,8 |
| Actions ordinaires étrangères | | | | | | |
| Irlande | | | | | | |
| Accenture PLC | | | 13 041 | 3 393 003 | 5 324 977 | 2,6 |
| Royaume-Uni | | | | | | |
| Unilever PLC | | | 44 383 | 3 315 976 | 3 061 565 | 1,5 |
| Total des actions ordinaires étrangères | | | | 6 708 979 | 8 386 542 | 4,1 |
| Total des actions | | | | 111 231 081 | 165 839 297 | 79,5 |
| Titres adossés à des crédits mobiliers | | | | | | |
| CARDS II Trust | 15 novembre 2024 | 3,127 % | 300 000 | 300 000 | 286 006 | |
| CARDS II Trust | 15 novembre 2024 | 3,877 % | 400 000 | 400 000 | 381 346 | |
| Eagle Credit Card Trust | 17 juillet 2024 | 2,750 % | 1 000 000 | 1 000 000 | 962 942 | |
| Eagle Credit Card Trust | 17 juillet 2024 | 3,450 % | 500 000 | 500 000 | 487 768 | |
| Eagle Credit Card Trust | 17 juillet 2025 | 2,773 % | 350 000 | 350 000 | 319 156 | |
| Eagle Credit Card Trust | 17 juin 2026 | 2,026 % | 855 000 | 836 626 | 758 297 | |
| Eagle Credit Card Trust | 17 juin 2028 | 5,134 % | 120 000 | 120 000 | 119 799 | |
| Ford Auto Securitization Trust | 15 avril 2029 | 2,700 % | 1 000 000 | 992 450 | 898 556 | |
| Fortified Trust | 23 octobre 2026 | 2,464 % | 706 000 | 706 000 | 636 720 | |
| Glacier Credit Card Trust | 6 juin 2024 | 3,430 % | 760 000 | 760 000 | 737 713 | |
| Glacier Credit Card Trust | 22 septembre 2025 | 2,438 % | 870 000 | 870 000 | 794 712 | |
| WTH Car Rental ULC | 20 juillet 2024 | 2,781 % | 565 000 | 565 000 | 550 465 | |
| Total des titres adossés à des crédits mobiliers | | | | 7 400 076 | 6 933 480 | 3,3 |

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

(non audité)

Au 30 juin 2023

| | Date d'échéance | Taux du coupon | Nombre d'actions / parts / valeur nominale | Coût moyen \$ | Juste valeur \$ | Pourcentage de la valeur de l'actif net % |
|--|--------------------|-------------------|---|---------------------|-----------------------|--|
| Titres adossés à des créances hypothécaires | | | | | | |
| Institutional Mortgage Securities Canada Inc. | 12 octobre 2023 | 4,240 % | 244 000 | 243 986 | 241 499 | |
| Institutional Mortgage Securities Canada Inc. | 12 mai 2024 | 4,186 % | 440 000 | 439 981 | 429 718 | |
| MCAP CMBS Issuer Corp. | 12 avril 2054 | 3,600 % | 560 000 | 100 460 | 98 413 | |
| Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers | 12 mai 2025 | 3,451 % | 600 000 | 599 961 | 569 675 | |
| Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers | 12 janvier 2026 | 3,179 % | 1 025 000 | 1 020 625 | 967 648 | |
| Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers | 12 octobre 2049 | 3,400 % | 1 500 000 | 1 413 845 | 1 439 123 | |
| Total des titres adossés à des créances hypothécaires | | | | 3 818 858 | 3 746 076 | 1,8 |
| Coûts des transactions | | | | (24 635) | | |
| Total des placements | | | | 156 558 447 | 207 425 539 | 99,5 |
| Contrats de change à terme, à la juste valeur — position acheteur (tableau A) | | | | | 149 421 | 0,1 |
| Contrats de change à terme, à la juste valeur — position vendeur (tableau A) | | | | | (142) | — |
| Autres actifs (passifs) nets | | | | | 736 292 | 0,4 |
| Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables | | | | 156 558 447 | 208 311 110 | 100,0 |

Tableau A

Contrats de change à terme, à la juste valeur

| | Date d'échéance | Juste valeur \$ | Pourcentage de la valeur de l'actif net % |
|--|--------------------|-----------------------|--|
| Contrats de change à terme à la juste valeur — position acheteur | | | |
| Achat 43 190 472 CAD Vente 32 567 407 USD @ 1,326187 | 20 septembre 2023 | 149 421 | |
| Total des contrats de change à terme, à la juste valeur — position acheteur | | 149 421 | 0,1 |
| Contrats de change à terme, à la juste valeur — position vendeur | | | |
| Achat 60 000 USD Vente 79 437 CAD @ 1,323949 | 20 septembre 2023 | (142) | |
| Total des contrats de change à terme, à la juste valeur — position vendeur | | (142) | — |
| Total des contrats de change à terme, à la juste valeur | | 149 279 | 0,1 |

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

1. Organisation du Fonds

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1 rue Adelaide est, Bureau 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du Fonds est de fournir un flux de revenu mensuel constant et une certaine appréciation du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe canadiens, de parts de fiducies de placement et de placements en actions.

Le Fonds répondra également aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi qu'aux considérations éthiques qu'il a établis pour lui-même.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 et les états de la situation financière aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par le Gestionnaire le 11 août 2023.

Les principales politiques d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, ni de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de la période est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». À la suite de la vente de placements, l'écart entre la juste valeur des placements et leur coût est inscrit dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (dette bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations sans coupon qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte) net de la société en commandite » dans les états du résultat global.

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options et les swaps aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à terme normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain ou perte réalisé. Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps

Les contrats de swaps sur défaillance, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de devises et les contrats de swaps sur le rendement total sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps », « Marge à payer sur swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de swaps sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

g) Contrats de différence

Les contrats de différence sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Contrats de différence, à la juste valeur », « Montant à recevoir de la contrepartie sur les contrats de différence » et « Montant à payer à la contrepartie sur les contrats de différence » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de contrats de différence sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de différence » dans les états du résultat global. Lorsque les contrats de différence sont fermés ou réinitialisés, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de différence » dans les états du résultat global.

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les revenus issus du programme de prêt de titres sont comptabilisés à un taux prédéterminé. Ces revenus sont inclus sous « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou à un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement dans les « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des périodes.

Impôts

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans et utilisées pour réduire les revenus de placement et les gains en capital futurs. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements sur les impôts.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, soit des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire, indépendamment des personnes qui les ont créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Principales méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour les placements et les dérivés. Le gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque catégorie. Chaque part rachetable d'une catégorie confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la catégorie donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds comprend plus d'une catégorie de parts. Chaque catégorie de parts peut présenter sa propre structure de frais. Chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds dans toutes les catégories et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. De façon comparable, une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds se répartissent comme suit :

Capital autorisé

Un nombre illimité de parts. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation

| | Nombre de parts rachetables – au début de la période | Parts rachetables émises | Parts rachetables réinvesties | Parts rachetables rachetées | Nombre de parts rachetables – à la fin de la période |
|--------------|--|--------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--|
| Catégorie A0 | | | | | |
| 2023 | 135 276 | — | — | (10 547) | 124 729 |
| 2022 | 146 607 | 1 403 | — | (10 131) | 137 879 |
| Catégorie A2 | | | | | |
| 2023 | 6 281 150 | 22 131 | 80 141 | (759 555) | 5 623 867 |
| 2022 | 7 851 745 | 82 913 | 99 066 | (1 045 297) | 6 988 427 |
| Catégorie A3 | | | | | |
| 2023 | 23 036 | — | 114 | (63) | 23 087 |
| 2022 | 23 739 | — | 115 | (651) | 23 203 |
| Catégorie A5 | | | | | |
| 2023 | 1 331 826 | 4 397 | 21 049 | (63 764) | 1 293 508 |
| 2022 | 1 862 044 | 45 718 | 28 981 | (275 822) | 1 660 921 |
| Catégorie F0 | | | | | |
| 2023 | 12 276 | 819 | — | (1 071) | 12 024 |
| 2022 | 15 199 | — | — | (2 045) | 13 154 |
| Catégorie F2 | | | | | |
| 2023 | 262 813 | — | 2 842 | (15 579) | 250 076 |
| 2022 | 190 450 | 128 086 | 2 955 | (15 732) | 305 759 |
| Catégorie F5 | | | | | |
| 2023 | 65 233 | 2 104 | 1 043 | (136) | 68 244 |
| 2022 | 15 634 | 87 675 | 586 | (29 562) | 74 333 |
| Catégorie O | | | | | |
| 2023 | 10 529 560 | 142 059 | — | (443 540) | 10 228 079 |
| 2022 | 11 083 904 | 194 385 | — | (465 757) | 10 812 532 |

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque jour pour chaque catégorie de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Catégories A2, A3, A5, F2 et F5

| Type de distribution | Base de distribution |
|--|----------------------|
| Distribution de revenu net de placement | Mensuelle |
| Distribution de gains en capital nets réalisés | Mensuelle |

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Catégories A0 et F0

| Type de distribution | Base de distribution |
|--|----------------------|
| Distribution de revenu net de placement | Annuelle |
| Distribution de gains en capital nets réalisés | Annuelle |

Les distributions pour la Catégorie O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les distributions discrétionnaires peuvent survenir à une date d'évaluation, tel que convenu par le gestionnaire.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de catégories multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion mensuels. Ces frais équivalent aux taux indiqués dans le tableau sous la valeur liquidative des Catégories, divisé par 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à chaque jour d'évaluation.

| | Taux annuel % |
|--------------|------------------|
| Catégorie A | 1,95 |
| Catégorie F | 1,00 |
| Catégorie O† | — |

† Les frais de gestion annuels de cette catégorie sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujéti aux primes de rendement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, le cas échéant, constituent des frais de gestion encourus auprès de gestionnaires de sociétés en commandite dans lesquelles le Fonds a investi.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, les frais de conversion, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire » et/ou « Charges de conversion absorbées par le gestionnaire » dans les états du résultat global.

6. Opérations avec des parties liées

Fiera est le Gestionnaire du Fonds aux termes de la convention d'administration. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu'on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir reçu des revenus ou payé des charges d'exploitation de fonds sous-jacents gérés par Fiera et/ou de sociétés en commandite gérées par des entités détenues par Fiera.

Au 30 juin 2023, un détenteur de parts lié détenait des actions de catégorie B correspondant à 6,91% des actions émises et en circulation de Fiera (7,07 % au 31 décembre 2022 et 7,07% au 30 juin 2022). Parmi les huit administrateurs de Fiera que les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire, ce détenteur de parts lié est habilité à en nommer deux. Les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, peuvent inclure des commissions de courtage payées à ce détenteur de parts lié.

Les frais de gestion, de rendement et de comptabilité du Fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Les tableaux suivants comprennent, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les montants à recevoir et/ou charges à payer présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l'égard de ces parties liées.

| | 30 juin 2023 | 30 juin 2022 |
|--|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Charges | | |
| Frais de gestion | 574 385 | 727 996 |
| Frais de comptabilité de fonds | 6 269 | 11 506 |
| Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire | (166 676) | (124 317) |
| | | |
| | Au 30 juin 2023 | Au 31 décembre 2022 |
| | \$ | \$ |
| Montants à recevoir | | |
| Montants à recevoir du gestionnaire | 79 023 | 56 310 |
| Montants à payer | | |
| Frais de gestion à payer | 232 510 | 140 392 |
| Charges à payer | | |
| Frais de comptabilité de fonds à payer | 2 680 | 3 115 |

7. Entités structurées

Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, le Fonds n'avait aucune participation dans des placements indexés, des fonds sous-jacents, les séries des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite et les séries des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, aucun paiement indirect n'était inclus dans les commissions de courtage présentés dans les états du résultat global, puisque le Fonds n'avait pas effectué de paiement indirect.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et

Niveau 3 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéraux canadien et américain sont classés au niveau 1.

Obligations et débetures

Les obligations et débetures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débetures sont généralement classées au niveau 2.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indicels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non-observables, les prêts corporatifs sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non-observable et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents ouverts et les sociétés en commandite sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont assortis d'un prospectus sans restriction et d'un prix fiable et observable. Certains fonds sous-jacents et sociétés en commandite ne sont pas ouverts. Leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options, de contrats de différence, de contrats de swaps de taux d'intérêt et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables ».

| | Actifs financiers (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 30 juin 2023 | | | |
|---|---|-------------------|----------|--------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif | | | | |
| Titres du marché monétaire | 1 693 358 | — | — | 1 693 358 |
| Obligations et débentures | — | 29 213 328 | — | 29 213 328 |
| Actions | 165 839 297 | — | — | 165 839 297 |
| Titres adossés à des crédits mobiliers | — | 6 933 480 | — | 6 933 480 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | — | 3 746 076 | — | 3 746 076 |
| Contrats de change à terme | — | 149 421 | — | 149 421 |
| Total de l'actif | 167 532 655 | 40 042 305 | — | 207 574 960 |
| Passif | | | | |
| Contrats de change à terme | — | (142) | — | (142) |
| Total du passif | — | (142) | — | (142) |

| | Actifs financiers (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2022 | | | |
|---|---|-------------------|----------|--------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif | | | | |
| Titres du marché monétaire | 545 138 | — | — | 545 138 |
| Obligations et débentures | — | 28 780 850 | — | 28 780 850 |
| Actions | 162 376 378 | — | — | 162 376 378 |
| Titres adossés à des crédits mobiliers | — | 6 875 897 | — | 6 875 897 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | — | 3 967 721 | — | 3 967 721 |
| Contrats de change à terme | — | 403 809 | — | 403 809 |
| Total de l'actif | 162 921 516 | 40 028 277 | — | 202 949 793 |
| Passif | | | | |
| Contrats de change à terme | — | (8 632) | — | (8 632) |
| Total du passif | — | (8 632) | — | (8 632) |

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Transferts entre les niveaux

Au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, aucun placement significatif n'a été transféré entre les niveaux.

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d'actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l'exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le chef des placements et par l'équipe du chef des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le chef des placements.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d'acheter ou de vendre des titres d'un placement indexé, d'un fonds sous-jacent et/ou d'une société en commandite, est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l'actif. Seule l'exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d'intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu'il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d'options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s'il y a lieu. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

| Devise | Au 30 juin 2023 | | | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$ |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|---|
| | Actifs financiers \$ | Passifs financiers \$ | Exposition nette \$ | |
| Dollar américain | 65 364 780 | 62 478 713 | 2 886 067 | +/-144 000 |
| L'exposition nette est composée de : | | | | |
| Éléments non-monétaires | | | 45 539 476 | |
| Éléments monétaires | | | (42 653 409) | |

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Au 31 décembre 2022

| Devise | Actifs financiers \$ | Passifs financiers \$ | Exposition nette \$ | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$ |
|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|--|
| Dollar américain | 62 977 502 | 65 066 633 | (2 089 131) | +/-104 000 |
| L'exposition nette est composée de : | | | | |
| Éléments non-monétaires | | | 47 387 643 | |
| Éléments monétaires | | | (49 476 774) | |

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend la liste des actifs et des passifs financiers du Fonds à la juste valeur et classés en fonction de la date de réévaluation contractuelle ou de la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux. Le tableau illustre également l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables étant demeurées constantes.

| | Moins d'un an \$ | 1 à 5 ans \$ | 5 à 10 ans \$ | Plus de 10 ans \$ | Total \$ | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$ |
|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|----------------------|-------------------|--|
| 30 juin 2023 | 3 102 288 | 12 895 656 | 10 309 232 | 15 279 066 | 41 586 242 | +/-588 000 |
| 31 décembre 2022 | 1 118 302 | 12 487 144 | 11 514 367 | 15 049 793 | 40 169 606 | +/-2 854 000 |

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

| Indices de référence | Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|--|--------------------|------------------------|
| | Variation du prix % | 30 juin 2023 \$ | 31 décembre 2022 \$ |
| Indices mixtes moyens pondérés | +/-10 | +/-12 209 000 | +/-14 230 000 |
| Indice composé S&P/TSX (80 %) | | | |
| Indice Univers FTSE Canada Bond (20 %) | | | |

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque d'avoir un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

| Segment de marché | 30 juin 2023 % | 31 décembre 2022 % |
|---|-------------------|-----------------------|
| Titres du marché monétaire | | |
| Titres du marché monétaire canadiens | | |
| Bons du Trésor canadiens | 0,8 | 0,3 |
| Obligations et débetures | | |
| Obligations et débetures canadiennes | | |
| Fédérales | 2,8 | 3,6 |
| Provinciales | 0,6 | 0,6 |
| Sociétés | 10,3 | 9,6 |
| Obligations et débetures américaines | | |
| Sociétés | 0,4 | 0,4 |
| Actions | | |
| Actions ordinaires | | |
| Actions ordinaires canadiennes | | |
| Biens de consommation discrétionnaire | 5,4 | 4,7 |
| Biens de consommation de base | 7,5 | 6,6 |
| Services financiers | 16,5 | 18,9 |
| Industries | 15,6 | 14,8 |
| Technologies de l'information | 8,0 | 6,5 |
| Matières premières | 2,0 | 3,0 |
| Média | 2,6 | 1,9 |
| Actions ordinaires américaines | | |
| Biens de consommation discrétionnaire | 5,0 | 5,1 |
| Biens de consommation de base | 3,9 | 3,7 |
| Services financiers | 3,3 | 3,5 |
| Soins de santé | 1,4 | 1,8 |
| Technologies de l'information | 4,2 | 5,2 |
| Actions ordinaires étrangères | | |
| Irlande | 2,6 | 2,4 |
| Inde | 1,5 | 1,6 |
| Titres adossés à des crédits mobiliers | 3,3 | 3,4 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 1,8 | 2,0 |
| Contrats de change à terme | 0,1 | 0,2 |
| Autres actifs (passifs) nets | 0,4 | 0,2 |
| | 100,0 | 100,0 |

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds peut aussi conclure aussi des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit associé à ces opérations, le cas échéant, est considéré comme minime étant donné que la valeur de la garantie détenue par le Fonds en espèces ou en titres doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2023 et 2022 (non audité)

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont les notations de crédit sont principalement attribuées par S&P Global Ratings (« S&P »). Si la notation de S&P n'est pas disponible, une notation de crédit est obtenue auprès des agences de notation suivantes : Moody's ou par Dominion Bond Rating Service (« DBRS »). De façon générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, moins il est susceptible de faillir à ses obligations.

| Notation | Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | |
|---|--|-------------------------|
| | 30 juin 2023 % | 31 décembre 2022 % |
| AAA+/AAA/AAA- | 5,6 | 5,9 |
| AA+/AA/AA- | 1,7 | 1,9 |
| A+/A/A- | 7,0 | 7,1 |
| BBB+/BBB/BBB- | 5,7 | 5,0 |
| | 20,0 | 19,9 |
| <hr/> | | |
| Instruments financiers dérivés | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
| Les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit égale ou supérieure à : | AA | AA |

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé chaque jour à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. La majorité de l'actif du Fonds sont dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le Gestionnaire prend les mesures nécessaires afin de procéder aux rachats de parts.

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Au 15 décembre 2022, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

12. Prêts de titres

Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, le Fonds ne participe à aucun programme de prêt de titres.

13. Autres instruments financiers

Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas d'autres instruments financiers que ceux précédemment spécifiés.

14. Obligations et éventualités

Au 30 juin 2023, le Fonds n'avait aucune obligation et éventualité.

15. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les IFRS.

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

— POUR NOUS JOINDRE

| Amérique du Nord | | | |
|--|---|--|---|
| MONTRÉAL Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College Bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0H5 T 1 800 361-3499 | TORONTO Corporation Fiera Capital 200, rue Bay Bureau 3800, Tour sud Toronto (Ontario) Canada M5J 2J1 T 1 800 994-9002 | CALGARY Corporation Fiera Capital 607, 8e Avenue Sud-Ouest Bureau 300 Calgary (Alberta) T2P 0A7 T 403 699-9000 | info@fieracapital.com fiera.com |
| NEW YORK Fiera Capital Inc. 375 Park Avenue 8th Floor New York, New York 10152 T 212 300-1600 | BOSTON Fiera Capital Inc. One Lewis Wharf 3rd Floor Boston, Massachusetts 02110 T 857 264-4900 | DAYTON Fiera Capital Inc. 10050 Innovation Drive Suite 120 Dayton, Ohio 45342 T 937 847-9100 | |
| Europe | | | Asie |
| LONDRES Fiera Capital (UK) Limited Queensberry House, 3 Old Burlington Street, 3rd Floor, London, United Kingdom W1S 3AE T +44 (0) 207 409 5500 | FRANCFORT Fiera Capital (Germany) GmbH Walther-von-Cronberg-Platz 13 Francfort, Allemagne 60594 T +49 69 9202 0750 | HONG KONG Fiera Capital (Asia) Hong Kong Limited Suite 3205, No. 9 Queen's Road Central, Hong Kong T 852-3713-4800 | SINGAPOUR Fiera Capital (Asia) Singapore Pte. Ltd. 6 Temasek Boulevard #38-03 Suntec Tower 4 Singapore 038986 |

Ayant des bureaux situés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, la firme compte plus de 825 employés dédiés au service de notre clientèle très variée. Pour connaître les emplacements, veuillez visiter fiera.com



FIERACAPITAL